

[Texte]

Mr. Findlay: The other side of that coin is that it is not an intention of raising the fees to the classes of users that you are charging, to cover a class that you may, for public policy reasons, decide not to charge.

Mr. Milliken: Where does it say that, though?

Mr. Findlay: It is not in the legislation itself.

Mr. Milliken: Why not?

Mr. Findlay: It probably was not thought of at the time.

Mr. Milliken: I think we need that kind of change, Mr. Chairman.

The Chairman: Are there any more questions for these witnesses?

Thank you very much, Mr. Lacombe and Mr. Findlay. I think that is all we will need you for. Perhaps you will want to remain in the room until we have finished this session anyway.

Shall we go to clause-by-clause study? There is one amendment already to clause 24. Can we group these? For example, we could go clause 1 to 5 inclusive, and then 7 to 23.

Mr. Milliken: What are we going to do about making some changes to this? Can we get some legal advice?

The Chairman: We can go that route now if you wish, for clause 6.

Mr. Milliken: That is the big stumbling block.

Mr. Crosby: Mr. Chairman, given the timetable that we all know is out there somewhere, but we are not actually able to see it, it is highly unlikely that we will gain anything by pursuing the bill if we have any further delays even beyond today. I would be glad to take anybody's advice on that. I think the real issue is whether we are going to pass the bill as is, with any minor changes that could be—

Mr. Milliken: I have grave concerns about this clause.

Mr. Crosby: But if there are going to be substantive changes that would require serious deliberation, I do not see how we can pursue it today.

The Chairman: The timeframe we are working toward right now, as you know, Mr. Milliken, is that unless I can report the bill by 3 p.m. this afternoon it cannot be taken up before 3 p.m. on Wednesday. That is a two-day delay. There is some idea at the present time that the House may recess on Wednesday. It is unfortunate we have nothing specific around here in terms of timetable and the recess. As far as I know, officially we would be recessing on Friday, December 21, in which case we would have a day or two to discuss an amendment.

Mr. Milliken: It is worth taking the time to get this right. I think it is a very serious bill. The ramifications of it are fairly significant and I think we should have a good look at this clause. I realize the pressure is on, but that we are adjourning on Wednesday is news to me.

[Traduction]

M. Findlay: L'autre côté de la médaille, c'est qu'on ne vise pas à augmenter les prix à payer pour les catégories d'utilisateurs qui sont facturés de façon à compenser l'exemption de paiement que l'on aurait décidé, pour des raisons d'intérêt public, d'accorder à une catégorie.

M. Milliken: Mais où voyez-vous cela dans le texte?

M. Findlay: Cela n'apparaît pas dans la loi.

M. Milliken: Pourquoi pas?

M. Findlay: On n'y a probablement pas pensé à l'époque.

M. Milliken: Monsieur le président, je crois qu'il faut apporter cette modification.

Le président: Auriez-vous d'autres questions à poser aux témoins?

Monsieur Lacombe, monsieur Findlay, je vous remercie vivement; je crois que nous n'avons plus à vous mettre à contribution. Vous désirerez peut-être, de toute façon, demeurer dans la salle jusqu'à l'ajournement de cette session.

Pouvons-nous passer à l'examen article par article? Nous avons déjà un amendement pour l'article 24. Serait-il possible de grouper les articles? Par exemple, nous pourrions considérer les articles de 1 à 5, inclus, et ensuite, les articles 7 à 23.

M. Milliken: Comment allons-nous procéder pour apporter quelques modifications à ce projet? Pouvons-nous bénéficier des conseils d'un juriste?

Le président: Si vous le désirez, c'est ce que nous pouvons faire maintenant en ce qui concerne l'article 6.

M. Milliken: Effectivement, c'est la pierre d'achoppement.

M. Crosby: Monsieur le président, étant donné qu'il y a un échéancier dont nous connaissons tous l'existence, mais que nous n'avons jamais pu voir, il est extrêmement peu probable qu'il y ait quelque chose à gagner à poursuivre l'étude de ce projet de loi si cela ne peut être réglé aujourd'hui même. Je suis disposé à écouter toute opinion à ce sujet. Le vrai problème, ici, est de savoir si nous allons adopter le projet de loi tel qu'on nous l'a présenté, avec les petites modifications qui pourraient...

M. Milliken: Cet article m'inquiète beaucoup.

M. Crosby: Mais si nous devons apporter des modifications portant sur le fond, qui demanderaient une discussion approfondie, je ne vois pas comment ce pourrait être fait aujourd'hui.

Le président: Actuellement, monsieur Milliken, comme vous le savez, notre échéancier est tel que, si je ne peux pas faire rapport sur ce projet de loi à 15 heures cet après-midi, cela sera remis à 15 heures, mercredi, au plus tôt. C'est donc un retard de deux jours. Certains pensent maintenant que la Chambre ajournera mercredi. Il est regrettable que nous n'ayons pas de données précises sur le calendrier et les dates de congé. À ma connaissance, le congé commence officiellement le vendredi 21 décembre, ce qui nous donne un jour ou deux pour étudier un amendement.

M. Milliken: Il est justifié de prendre le temps nécessaire pour bien régler cette question. Il me semble que ce projet de loi est important et que ses conséquences sont loin d'être négligeables. J'estime donc que nous devrions examiner cet article de près. Je réalise qu'il faut tenir compte de certaines pressions, mais, quant à moi, je suis surpris d'entendre que la Chambre pourrait s'ajourner mercredi.